



EN.V.O.L

PLC : Patronage Laïque de Craponne et ESG : Entente Saint Genoise

Charte du stagiaire SAISON 2024-2025

**Vous devrez valider sa lecture lors de la saisie de votre inscription
Le/la stagiaire(e) mineur(e) doit avoir pris connaissance de cette Charte**

Tu vas prochainement participer à un stage Basket organisé par l' EN.V.O.L (PL Craponne Basket - Entente Ste Génoise Basket).

Pour son bon déroulement, ceci implique des règles de fonctionnement et un investissement tout au long du stage qu'il te faudra respecter.

Outre ta participation assidue en tant que joueur/joueuse, **tu t'engages à :**

- Arriver $\frac{1}{4}$ d'heure avant le début du stage de façon à être prêt pour commencer à l'heure prévue.
- Prévenir l'entraîneur suffisamment à l'avance pour tout retard ou absence.
- Être convivial et poli (notamment dire bonjour et au revoir). C'est tellement plus agréable pour tous !
- Avoir une attitude sportive :
 - o En venant avec des baskets et une tenue de sport adaptée (short, T-shirt, chaussures de basket, serviette...).
 - o En apportant une bouteille d'eau personnelle aux entraînements et aux matchs.
 - o Si tu es licencié à l'ENVOL, viens avec ton chasuble qui t'a été remis à l'occasion « d'octobre rose ».
- Avoir l'esprit sportif, c'est-à-dire respecter les règles du jeu, les adversaires, tes coéquipiers, les encadrants et toutes les personnes qui interviendront durant ce stage.
- Faire preuve d'écoute et de respect envers les encadrants lors des phases de transmissions de consignes
- Ne pas utiliser le matériel sportif présent dans le gymnase mais non destiné au stage basket (mur d'escalade, tapis de gym, cordes, etc...)
- Participer à la vie du stage :
 - o En arbitrant ou en tenant des feuilles de matchs lors des tournois et ou des oppositions
 - o En aidant à la mise en place & au rangement du matériel avant & après les séances.
 - o En contribuant à maintenir les espaces communs le plus propre possible (nettoyage des verres, de l'espace buvette, etc...)

**Tout manquement à ces consignes pourra entraîner
l'exclusion temporaire ou définitive du stagiaire.**